

FORMATION DES TUTEURS D'APPRENTIS (AUXERRE)

Référence : 21-89-13 Formation des tuteurs d'apprentis (Auxerre)

Thématique : Formation-Management

Objectif

Connaître la législation.

Acquérir des méthodes et des outils pédagogiques facilitant la transmission de savoirs.

Public

Chef d'entreprise, conjoint, créateur/repreneur d'entreprise, demandeur d'emploi, salarié.

Programme

Jour 1 :

- Rappel réglementaire et législatif en lien avec la prise en charge de tout apprenant en contrat d'apprentissage.
- Les grandes missions du tuteur : définir le rôle et les responsabilités du maître d'apprentissage.
- La mise en oeuvre de l'alternance.
- Repérer les objectifs de la formation.
- Communiquer pour un partenariat efficace Apprenant, CFA et Entreprise.
- Le recrutement de l'apprenant : définir le poste à pourvoir et le profil recherché, savoir conduire un entretien de recrutement.

Jour 2 :

- L'accueil de l'apprenant : identifier les grandes caractéristiques du public accueilli, adolescent ou adulte.
- La formation de l'apprenant : adapter le programme de formation en fonction des acquis de l'apprenant, organiser, préparer et guider les activités.
- Le suivi de l'accompagnement de l'apprenant : repérer les progrès et les difficultés.
- L'évaluation : évaluer la progression en lien avec les critères professionnels du diplôme ou titre préparé avec le CFA.

Lieu et dates

Auxerre : lundis 1er et 08 mars 2021

Moyens pédagogiques et techniques d'encadrements

- Formateurs spécialisés dans le domaine d'intervention et sélectionné par la CMA.
- Séance de formation en salle.
- Apports théoriques et méthodologiques.
- Partage d'expériences, exercices.
- Construction d'outils (fiches d'activité, grilles d'entretiens...)

Suivi et évaluation de l'action de formation

Évaluation formative tout au long du stage- Feuille d'émargement - Attestation de stage.

Coût de la formation

Coût total pour 2 jours de formation : 495 euros comprenant les frais pédagogiques de 420 € et les frais d'inscriptions de 75 €



[voir les conditions générales de vente.](#)

Ces coûts peuvent être pris en charge par les financeurs de la formation et/ou par votre Compte Personnel de Formation.

Votre conseiller Chambre de métiers vous aide dans vos démarches et vous accompagne dans le montage du dossier de prise en charge de la formation.

Renseignez-vous en cliquant sur « Être rappelé » en bas de la fiche.

Réservez dès maintenant votre place

Attention, les places à nos formations sont limitées. Si cette formation vous intéresse, réservez votre place directement en ligne ci-dessous. Contact : 03 86 42 05 89.

Chambre de Métiers et de l'Artisanat Région Bourgogne Franche Comté

N°SIRET : 130 026 073 00010

N° déclaration d'activité formation : 27 39 01242 39

(cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État)

Délivré par:

- 89 - Auxerre : Délégation de l'Yonne 56-58 rue du Moulin du Président - BP 337 - 89005 AUXERRE Cedex

Prochaine session en cours de programmation. Vous pouvez dès à présent nous faire part de votre intérêt en cliquant sur "Être rappelé pour en savoir plus" depuis la page descriptive de l'offre sur votre plateforme.

Tarifs:

- Tout public - contact